

# Extracts

volume - I

numéro - I

septembre - 2006

## Regardons de plus près l'année 2005/06

### À l'intérieur:

Aperçu général	2
Services aux enfants	7
Services en cas de déficience intellectuelle	17
Projets spéciaux	23
Rétroaction de la clientèle	26

## Bienvenue

C'est avec grand plaisir que nous vous invitons à lire le premier numéro d'**EXTRACTS**. Cette publication a pour but de fournir des renseignements qui, dans la perspective du réseau et de la planification, peuvent venir en aide aux fournisseurs de services dans les secteurs de l'enfance et de la déficience intellectuelle, aux ministères des Services sociaux et communautaires et des Services à l'enfance et à la jeunesse, et aux autres partenaires de la collectivité.

Contact Niagara a été établi en 1999 comme point unique d'accès à toute une gamme de services dans les réseaux d'aide aux enfants et aux personnes ayant une déficience intellectuelle. Bien que les fonctions de coordination des renseignements, de l'accueil et de l'orientation constituent les éléments essentiels de notre travail, en raison de notre fonction de 'porte d'accueil' au sein du réseau, nous pouvons également recueillir d'importantes données statistiques. Ces renseignements comprennent, par exemple, les données démographiques de la population qui a besoin des services et des mécanismes de soutien dans ces deux secteurs ainsi que la nature de leurs besoins, les ressources qui leur ont déjà été offertes et l'utilisation générale des services. Dans ce

premier numéro, nous vous offrons un sommaire des données pour l'exercice 2005-2006 dans ces domaines en particulier, et aussi dans d'autres secteurs importants. Et ce n'est pas tout. De façon continue, Contact Niagara s'est beaucoup consacré à appuyer divers projets de planification et différents processus au niveau du réseau. Ce numéro d'**EXTRACTS** compte explorer plusieurs de ces domaines dans le but de souligner l'important travail de 'mise en place du réseau' envers lequel notre collectivité s'est engagée.

C'est mon espoir que cette publication s'avèrera utile aux lecteurs. À cet égard, j'espère qu'avec le temps **EXTRACTS** sera publié régulièrement. Tout compte fait, nous serions très reconnaissants de recevoir votre contribution, et surtout vos idées concernant les renseignements qui vous sont utiles. Ainsi, **EXTRACTS** pourra collaborer pleinement à l'élaboration continue du réseau de services.

Stephen Novosedlik  
Directeur général, Contact Niagara

## Les éléments fondamentaux de Contact: 'Caractéristiques du réseau'

Contact Niagara fut créé avec le mandat de fournir ce qu'on appelle des 'caractéristiques du réseau', dont les plus importantes comprennent : l'offre de renseignements coordonnés tant à la clientèle qu'à de nombreux professionnels de la collectivité, l'offre d'accès aux services aux enfants et aux personnes ayant une déficience intellectuelle, la gestion du Comité consultatif sur le placement en établissement résidentiel (CCPÉR), la direction du processus de résolution de cas pour les deux secteurs et, enfin, l'aide à l'élaboration et à la mise en place de plans de services

communautaires. Avec le temps, la composante de planification de Contact a évolué de façon à faciliter aussi les initiatives dirigées par le ministère. Des exemples de ces activités comprennent le travail lié au processus de Transformation - SDI (T-SDI) et, dans le secteur de l'enfance, le travail auprès des enfants ayant des besoins complexes. En structurant **EXTRACTS**, nous avons cru sage de nous fier aux 'caractéristiques du réseau' comme méthode d'orientation des lectrices et lecteurs dans l'ensemble des renseignements recueillis au cours de l'année précédente.

## Source des données

Les renseignements statistiques fournis partout dans **EXTRACTS** proviennent de deux sources: le Réseau de gestion de l'information de Contact Niagara (WEBTRACKER) et l'Entrevue téléphonique abrégée pour enfant et famille (ETAEF) (services aux enfants seulement).

### Webtracker – Contact Niagara

Afin de mieux apprécier les données, il est nécessaire de procéder à un bref aperçu général du réseau d'information ainsi que des définitions de la terminologie utilisée.

Le réseau général de renseignements est divisé en deux composantes majeures – la Demande et l'Accueil. Chaque appel reçu par Contact Niagara est d'abord traité comme une 'demande

de service', et est immédiatement classée dans une des catégories suivantes:

- *Demandes de renseignements*: requièrent de fournir à cette personne certains renseignements, mais sans procéder à l'accueil;
- *Consultations*: requièrent de fournir des conseils et des options pour aider cette personne à trouver, dans la collectivité, les ressources requises pour un cas précis tel qu'il est décrit à la coordonnatrice ou au coordonnateur des ressources; comme pour les demandes de renseignements, ces appels ne mènent pas un accueil;
- *Accueil*: requiert de procéder à un accueil complet et à l'(aux) orientation(s) nécessaire(s).

La deuxième composante majeure du réseau est l'organisation de toutes les données touchant ce qui est défini comme le 'dossier de la cliente ou du client'. Le dossier de chaque personne contient un nombre de dossiers secondaires dont le plus important est le 'dossier de l'accueil'. À titre de renseignement, ce dossier d'accueil qui est fourni aux organismes reflète la plupart des renseignements recueillis à cette étape par Contact Niagara. Il est important de noter que tandis qu'un seul 'dossier de la cliente ou du client' est constitué pour chaque nouvelle personne, il se peut que plus d'un 'dossier d'accueil' soit créé. En effet, des dossiers d'accueil multiples sont requis lorsque, plus tard, une personne demande des orientations supplémentaires. Quand ces demandes sont reçues, l'accueil le plus récent est mis à jour afin d'en assurer l'exactitude et la pertinence.

Enfin, selon le mandat qu'a Contact Niagara de constituer le point d'entrée pour les deux secteurs des services aux enfants et des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle, les renseignements sur la clientèle sont organisés dans ces deux 'secteurs'. Toutefois, il faut noter qu'une troisième catégorie a été créée, connue sous le titre de 'Les deux'. Ce regroupement est conçu pour tenir compte des personnes qui ont besoin/qui demandent des services/de l'appui des deux secteurs principaux. Un exemple des personnes intéressées est celui d'individus qui ont reçu un double diagnostic, à savoir, un diagnostic lié à la santé mentale et un autre à la déficience intellectuelle.

#### ETAEF

L'Entrevue téléphonique abrégée pour enfant et famille (ETAEF) est une entrevue normalisée ou structurée qui est effectuée

surtout par téléphone avec le parent/gardien/la gardienne d'un enfant âgé de 3 à 17 ans qui demande des services de santé mentale pour enfants de la part d'un fournisseur de services financés par les MSSC/MSEJ. Une entrevue personnelle avec l'adolescente ou l'adolescent et une entrevue avec un membre du personnel enseignant sont aussi offertes.

L'ETAEF est conçue pour détecter et rapporter les points forts et les inquiétudes concernant le comportement et l'ajustement émotionnel d'un enfant ainsi que le fonctionnement de l'enfant et de la famille. Elle fournit également des renseignements descriptifs concernant les données démographiques de base de la gardienne ou du gardien, les facteurs de protection et de risque, l'empressement de la famille et de l'enfant à accepter des services, et les obstacles possibles à l'utilisation de ces services. L'entrevue est conçue pour rapporter ces renseignements tant au niveau individuel qu'au niveau collectif du cas.

L'outil est employé pour aider les personnes, les familles et les fournisseurs de services à déterminer les besoins de santé mentale des enfants ainsi que les services qui leur conviennent. Il est important de noter que l'ETAEF ne constitue pas un instrument d'évaluation détaillé, mais plutôt qu'elle est conçue pour dépister des problèmes communs parmi un nombre de diverses échelles graduées ou mixtes de santé mentale et des échelles liées au fonctionnement de l'enfant et de la famille. Le processus de l'ETAEF est facultatif pour l'enfant et pour le parent.

## Aperçu général

Partout dans la région du Niagara les secteurs des services aux enfants et aux personnes ayant une déficience intellectuelle, financés par le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse et le ministère des Services sociaux et communautaires,

comprennent quinze organismes. Ces organisations aident les enfants qui présentent des troubles émotionnels et de comportement ainsi que les enfants et les adultes ayant une déficience intellectuelle.

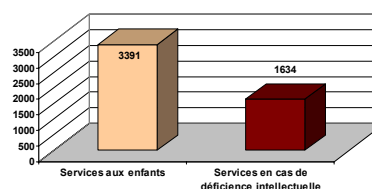
### Personnes Servies

Au cours de l'exercice 2005-2006, Contact Niagara a servi **5 025** cas individuels dans les secteurs des services aux enfants et aux personnes ayant une déficience intellectuelle. Le **TABLEAU 1** présente une analyse par secteur. Le nombre total de personnes à recevoir des services comprend trois groupes:

- les personnes qui ont appelé pour demander des renseignements ou des services de consultation;
- les personnes qui désiraient accéder directement à des services;
- les personnes qui ont eu recours à Contact Niagara dans le passé et qui recevaient activement les services offerts par Contact Niagara durant l'exercice 2005-2006.

TABLEAU 1

Secteur	Nombre servi
Services aux enfants	3 391
Services aux personnes ayant une déficience intellectuelle	1 634
<b>TOTAL</b>	<b>5 025</b>



## Tout commence avec de 'Nouvelles demandes de services'

Contact Niagara reçoit des appels de diverses sources. Les plus importantes proviennent des personnes et/ou de leurs familles qui cherchent certains services ou mécanismes de soutien. D'autres services comprennent toute une gamme d'organismes et

de personnes professionnelles au sein de nombreux secteurs. Ces 'demandes' sont regroupées dans une de quatre catégories principales: la demande d'accès direct à des services (accueil), de renseignements, de consultation ou d'éducation publique.

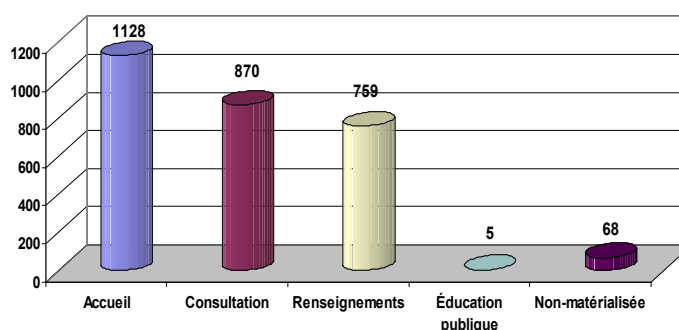
## Nouvelles demandes selon le 'genre'

Le **Tableau 2** fournit un aperçu général du nombre total des premières demandes selon le genre. En 2005-2006, Contact Niagara a répondu à **2 830** nouvelles demandes. Dans ce contexte, une demande est définie comme étant reçue d'une nouvelle personne qui s'adresse à Contact Niagara pour obtenir

un certain genre d'aide et qui n'a pas déjà été inscrite lors d'un processus d'accueil. Du total des nouvelles demandes, 40 % ont été acheminées à l'accueil tandis qu'environ 57 % des appels désiraient des 'consultations' ou des 'renseignements'.

**TABLEAU 2**

Genre de demande	Nombre	% du total
Accueil	1 128	39,85 %
Consultation	870	30,74 %
Renseignements	759	26,82 %
Éducation publique	5	0,17 %
Non matérialisée	68	2,42 %
<b>TOTAL</b>	<b>2 830</b>	<b>100 %</b>



## Nouvelles demandes selon le genre et le secteur

Le **TABLEAU 3** affiche toutes les nouvelles demandes selon le genre et le secteur en question. Au cours de l'exercice 2005-2006, parmi les 2 830 nouvelles demandes reçues, 60 % (1 704) étaient liées au secteur de l'enfance, 19 % (548) au secteur des

services aux personnes ayant une déficience intellectuelle et les autres demandes (21 % ou 578) étaient réparties dans les secteurs de la santé, de l'éducation et d'une variété d'autres domaines au sein du réseau étendu de la collectivité.

**TABLEAU 3**

Genre de demande	SME	SDI	Les deux	Éducation	Santé	Autre	TOTAL
Accueil	805	299	9	1	2	12	1 128
Consultation	518	139	11	21	31	150	870
Renseignements	349	99	8	18	46	239	759
Éducation publique	1	0	3	1	0	0	5
Sans suite	31	11	0	1	0	25	68
<b>TOTAL</b>	<b>1 704</b>	<b>548</b>	<b>31</b>	<b>42</b>	<b>79</b>	<b>426</b>	<b>2 830</b>

## Nouvelles demandes: 'Identification de la personne qui appelle'

Le **TABLEAU 4** ci-dessous fournit des détails sur des personnes qui ont appelé Contact Niagara. Des 2 830 demandes nouvelles et terminées en 2005-2006, les membres de la famille et les individus représentaient environ 55 % de toutes les personnes qui ont appelé. Le groupe suivant (25 %) de ces individus comprenait un nombre de personnes professionnelles de divers réseaux comme le bien-être de l'enfance, l'éducation et la santé. L'étape

de la 'demande' constitue le premier pas dans le processus d'accès et ne résulte pas nécessairement dans un accueil et une orientation officielle. Aussi, il n'est pas toujours essentiel que la personne qui appelle fournisse des renseignements qui l'identifieraient. À preuve, le nombre de personnes non identifiées – 445 ou 15 % du total.

**TABLEAU 4**

<b>Parents</b>	1 292	54,2	45,7
<b>Famille – Autre</b>	132	5,5	4,7
<b>Individus / Soi-même</b>	141	5,9	5,0
<b>Gardiennes/Gardiens</b>	30	1,3	1,1
<b>Autres professionnels</b>	298	12,5	10,5
<b>Bien-être de l'enfance</b>	159	6,7	5,6
<b>Professionnels – Éducation</b>	142	6,0	5,0
<b>Professionnels – Santé</b>	117	4,9	4,1
<b>Autre</b>	74	3,1	2,6
<b>Sous-total</b>	<b>2 385</b>		
<b>Personnes non identifiées</b>	445		15,7
<b>TOTAL</b>	<b>2 830</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

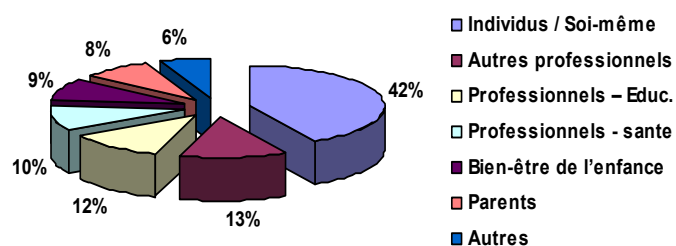
## Nouvelles demandes: 'Orientées par'

Contact Niagara recueille aussi des renseignements sur la source de l'orientation de la personne qui demande nos services. Tel que noté au **TABLEAU 5**, 41 % (1 163) des appels étaient de sources essentiellement 'indépendantes'. Comme au **TABLEAU 4**, les

professionnels des réseaux du bien-être de l'enfance, de la santé et de l'éducation représentent le deuxième plus grand groupe à suggérer que la personne intéressée communique avec Contact Niagara (40 % ou 1 207).

**TABLEAU 5**

Orientation 'par'	Nombre	% du total
<b>Individus / Soi-même</b>	1 163	41,1 %
<b>Autres professionnels</b>	363	12,8 %
<b>Professionnels – Éducation</b>	321	11,3 %
<b>Professionnels – Santé</b>	269	9,5 %
<b>Bien-être de l'enfance</b>	254	9,0 %
<b>Parents</b>	228	8,1 %
<b>Autres</b>	171	6,0 %
<b>Famille – Autre</b>	55	1,9 %
<b>Gardiennes/Gardiens</b>	4	0,1 %
<b>Non identifié</b>	2	0,1 %
<b>TOTAL</b>	<b>2 830</b>	<b>100,0 %</b>



## Processus d'accueil

Le processus est créé lorsqu'une personne décide de poursuivre l'orientation vers un ou plusieurs services, soit dans les secteurs des services aux enfants ou aux personnes ayant une déficience

intellectuelle, soit dans les deux. Le premier but de l'accueil est de recueillir les renseignements de base qui permettent à la personne et à la coordonnatrice ou au coordonnateur des ressources de

déterminer l'aide qui convient le mieux. Ces renseignements sont ensuite transmis à un ou plusieurs fournisseurs de services qui peuvent alors déterminer la meilleure façon de procéder à l'intégration de cette personne dans le réseau des services. Le dossier de l'accueil établi à Contact continue à être 'actif' jusqu'à ce que la personne reçoive les services requis. Dans l'optique du réseau, lorsque les dossiers de l'accueil sont étudiés

conjointement, ils aident Contact Niagara à reconnaître les meilleurs modèles d'utilisation offerts sur toute l'étendue des deux réseaux de services. Ces renseignements sont très utiles lorsque se présentent diverses questions de planification.

Au cours de 2005-2006, Contact Niagara a reçu 3 826 dossiers d'accueil actifs, ce qui représente un total de 3 186 cas individuels. Le **TABLEAU 6** ci-dessous offre une analyse par secteur.

**TABLEAU 6**

Secteur	Dossiers d'accueil	Cas individuels
Déficience intellectuelle	1 738	1 287
Enfants	2 088	1 899
<b>TOTAL</b>	<b>3 826</b>	<b>3 186</b>

## Rencontres des services de coordination

Il existe un nombre de cas où les coordonnatrices et coordonnateurs de ressources ont demandé de participer à des rencontres (et ont même organisé les réunions) avec diverses personnes et divers fournisseurs de services afin d'aider à la coordination des services et de mieux servir la clientèle. Il existe trois genres de réunions générales:

- *Gestion de cas:* Contact Niagara est responsable de la gestion directe des cas dans un certain nombre de situations; plusieurs de ces cas concernent des personnes/familles transférées du réseau du bien-être de l'enfance au réseau communautaire jusqu'à ce qu'un plan de services soit mis en place et que la responsabilité de la gestion du cas soit remise à un organisme directeur; dans d'autres circonstances, le personnel de Contact agit encore une fois comme gestionnaire 'intérimaire' du cas jusqu'à ce que la responsabilité soit remise au réseau communautaire.
- *Planification des services:* Il s'agit de rencontres pour coordonnatrices et coordonnateurs de ressources afin d'aider à l'élaboration des plans de services pour individus; le rôle de ces membres du personnel varie selon le genre de mécanismes de soutien demandés; par exemple, Contact peut prendre l'initiative en offrant un soutien dans l'organisation de ces rencontres, ou sa participation peut se limiter à fournir des

renseignements liés aux services et à l'appui disponibles partout dans le réseau communautaire.

- *Mises à jour du JAT:* Il existe un protocole touchant le ou la 'Jeune à l'âge de transition' entre les réseaux de services du bien-être de l'enfance et ceux des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle; ce protocole permet l'identification précoce et la planification de la transition des enfants ayant une déficience intellectuelle et qui sont sous les soins des Services à la famille et aux enfants de Niagara; Contact Niagara fournit le soutien organisationnel de ce processus. En agissant ainsi, ce genre de rencontres peut aller de réunions pour la planification initiale jusqu'au contrôle continu et les mises à jour.

Au cours de 2005-2006, Contact Niagara s'est impliqué dans 48 cas de gestion de rencontres pour 20 personnes, dans 62 rencontres de planification de services pour 45 individus, et dans une série de rencontres pour la mise à jour de 30 cas du JAT. À titre de renseignements, le nombre de rencontres du JAT ne figurent pas ci-dessous surtout à cause du fait qu'au cours d'une seule rencontre un nombre de situations individuelles sont mises à jour. Aussi, le chiffre obtenu serait plutôt trompeur. Le **TABLEAU 7** présente une analyse plus détaillée des genres de rencontres de coordination de services par secteur.

**TABLEAU 7**

Genre de rencontre	Déficience intellectuelle		Enfants		Les deux		TOTAL	
	Rencontres	Individus	Rencontres	Individus	Rencontres	Individus	Rencontres	Individus
Gestion de cas	0	0	24	12	24	8	48	20
Service de planification	21	14	23	16	18	15	62	45
JAT - Mises à jour	S/O	22	S/O	0	S/O	8	S/O	30
<b>TOTAL</b>	<b>21</b>	<b>36</b>	<b>47</b>	<b>28</b>	<b>42</b>	<b>31</b>	<b>110</b>	<b>95</b>

## Résolution de cas

Le processus de résolution de cas est un clair exemple d'une méthode basée sur le réseau établi dans la région du Niagara. En effet, cette méthode est conçue pour permettre de recourir à de nombreux fournisseurs et intervenantes et intervenants afin de mieux résoudre les problèmes qui se présentent dans :

- des situations urgentes et/ou suffisamment complexes qui ne peuvent être réglées dans le cadre des mandats et services habituels des organismes;
- des situations où toutes les autres démarches pour obtenir une résolution du cas sont épuisées, ou qu'il n'y a plus de bénéfice à obtenir des autres processus;
- des situations qui demandent l'accès immédiat et direct à un processus de résolution de cas à cause de la nature et de l'urgence de la situation;
- des situations où certaines barrières ont empêché les processus précédents d'arriver à une résolution adéquate.

Étant donné que ces situations ne peuvent être facilement gérées selon les mandats et les structures de services actuellement en place dans les organismes, les ministères des Services sociaux et communautaires et des Services à l'enfance et à la jeunesse exigent que les collectivités mettent au point et gèrent un processus qui permet d'aborder ces situations difficiles. Contact Niagara est responsable de faciliter ce processus au nom des

secteurs des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle.

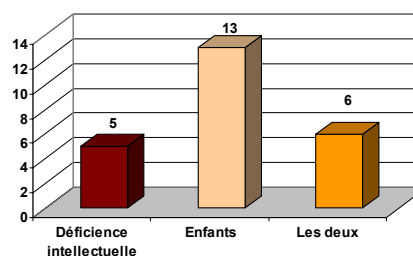
Le processus général est quelque peu différent entre ces deux secteurs. Les services aux enfants comprennent deux étapes de base. La première se présente au niveau de l'organisme. Lorsqu'il est évident qu'on fait face à une situation très difficile, l'organisme peut soumettre le problème à son propre processus de résolution de cas. Cette mesure peut, ou peut ne pas, permettre de demander l'aide aux plus vastes services du réseau. En conclusion, s'il faut des ressources que l'organisme ne peut fournir, l'organisme prépare son plan et sa demande de ressources et les présente au secteur des Services aux enfants (Étape 2) qui assume la responsabilité de la prise de décision dans ces circonstances.

En ce qui concerne le secteur des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle, la différence fondamentale se trouve dans le processus de révision de cas qui a lieu lorsqu'un plan est élaboré par un organisme. À ce sujet, le plan proposé est soumis au Groupe des gestionnaires d'établissement résidentiel (GGÉR) pour être revu. En finale, le GGÉR présente ses recommandations au secteur des Services aux personnes ayant une déficience intellectuelle qui doit prendre les décisions et les directions finales.

Au cours de l'année 2005-2006, les rencontres pour la résolution de cas ont eu lieu pour 24 personnes. Le **TABLEAU 8** offre un aperçu général par secteur.

**TABLEAU 8**

Secteur	Individus
Déficience intellectuelle	5
Enfants	13
Les deux	6
<b>TOTAL</b>	<b>24</b>



## Comité consultatif sur les placements en établissement résidentiel (CCPÉR)

Les Comités consultatifs sur les placements en établissement résidentiel (CCPÉR) ont été établis en 1986 en vertu de la *Loi sur les services à l'enfance et à la famille*. La Loi a été créée pour établir une procédure qui aiderait les programmes en établissement résidentiel à se concentrer sur les besoins particuliers de chaque enfant et à encourager les parents et l'enfant à participer régulièrement à un processus de révision. Une telle révision par le CCPÉR est fixée d'abord lorsqu'un enfant est placé en établissement résidentiel, et ensuite à tous les neuf mois. Cette révision a pour but de présenter des recommandations concernant :

- la pertinence du programme en établissement résidentiel pour enfants;
- la possibilité qu'une alternative moins restrictive conviendrait mieux;
- l'évaluation du programme en général tel qu'élaboré par l'établissement résidentiel afin de satisfaire les besoins de l'enfant ou de la jeune personne;
- la continuité des soins;
- la préservation de l'identité culturelle.

Le CCPÉR n'a pas l'autorité de prendre des décisions concernant le placement d'un enfant. Par contre, le Comité peut présenter des recommandations aux personnes responsables de la planification pour l'enfant.

Comme il en est pour la résolution de cas, Contact Niagara est responsable de faciliter le processus du CCPÉR. Au cours de l'année 2005-2006, le CCPÉR a effectué **29** révisions dans le cas de **26** personnes.

## Réseau des services aux enfants

Les données concernant les services aux enfants dans cette section sont basées sur les renseignements obtenus à l'accueil au cours de l'exercice 2005-2006. Toutes les données proviennent du réseau de gestion de l'information de Contact Niagara ainsi que des données particulières obtenues pendant l'Entrevue téléphonique abrégée pour enfant et famille. Dans le contexte du mandat de Contact Niagara, l'étendue des services aux enfants comprend l'aide aux enfants et aux jeunes qui connaissent des

problèmes émotionnels, de comportement et/ou de santé mentale ainsi qu'aux enfants et aux jeunes qui ont une déficience intellectuelle, conjointement avec le problème mentionné ci-dessus, ou encore comme problème principal. Tenant compte de ce fait, trois secteurs de classification servent à analyser les données qui suivent: 'SME' (santé mentale pour enfants), 'DI' (déficience intellectuelle) et 'Les deux'.

### Sommaire des accueils

Au cours de l'exercice 2005-2006, Contact Niagara a entamé un total de 1 849 accueils et en a terminés 1 713. Un accueil est jugé 'terminé' lorsque tous les renseignements pertinents sont recueillis et que les ressources pour satisfaire les besoins de la personne sont établis. Les 1 713 accueils terminés concernaient

1 512 personnes. Le plus grand nombre d'accueils terminés a eu lieu dans le secteur de la santé mentale pour enfants (75 %), suivi des secteurs de la 'déficience intellectuelle' et 'Les deux' respectivement. Le **TABLEAU 9** fournit un aperçu général de la situation.

**TABLEAU 9**

Secteur	Accueils acceptés	Accueils terminés	Cas individuels
Santé mentale pour enfants	1 409	1 278	1 162
Les deux	97	100	78
Déficience intellectuelle	343	335	272
<b>TOTAL</b>	<b>1 849</b>	<b>1 713</b>	<b>1 512</b>

### Âge et sexe

Le **TABLEAU 10** offre une analyse sommaire, par secteur, de l'âge et du sexe des enfants pour lesquels un accueil a été effectué au cours de l'exercice 2005-2006. Il est important de noter qu'en général plus d'hommes (60 %) que de femmes ont été acceptés à l'accueil. De plus, la cohorte des jeunes de six à

douze ans représente le plus grand groupe d'âge, soit environ 40%, sans tenir compte du secteur. Toutefois, dans une optique plus large, le partage est relativement égal entre les enfants jusqu'à l'âge de douze ans et ceux de la cohorte des douze à dix-huit ans.

**TABLEAU 10**

Secteur	Cohorte	Femme	Homme	TOTAL	% du secteur	
LES DEUX	Moins de 6 ans	0	9	9	11,5 %	
	6 – 12	5	32	37	47,4 %	
	13 – 15	5	14	19	24,3 %	
	16 – 17	3	10	13	16,8 %	
	<b>Total du secteur:</b>		<b>13</b>	<b>65</b>	<b>78</b>	
	<b>% du secteur:</b>	<b>16,7 %</b>	<b>83,3 %</b>			

Secteur	Cohorte	Femme	Homme	TOTAL	% du secteur
Santé mentale pour enfants	Moins de 6 ans	44	107	151	13,0 %
	6 – 12	157	325	482	41,5 %
	13 – 15	149	169	318	27,4 %
	16 – 17	88	89	177	15,2 %
	A atteint 18 ans durant la période à l'étude	20	11	31	2,7 %
	Plus de 18 ans	2	1	3	
	<b>Total du secteur:</b>	<b>460</b>	<b>702</b>	<b>1 162</b>	
	<b>% du secteur:</b>	<b>39,6 %</b>	<b>60,4 %</b>		
Déficience intellectuelle	Moins de 6 ans	10	47	57	21,0 %
	6 – 12	39	94	133	49,0 %
	13 – 15	11	30	41	15,0 %
	16 – 17	19	22	41	15,0 %
	<b>Total du secteur:</b>	<b>79</b>	<b>193</b>	<b>272</b>	
	<b>% du secteur:</b>	<b>29,0 %</b>	<b>71,0 %</b>		
	<b>GRAND TOTAL:</b>	<b>552</b>	<b>960</b>	<b>1 512</b>	
	<b>% du GRAND TOTAL:</b>	<b>36,5 %</b>	<b>63,5 %</b>		

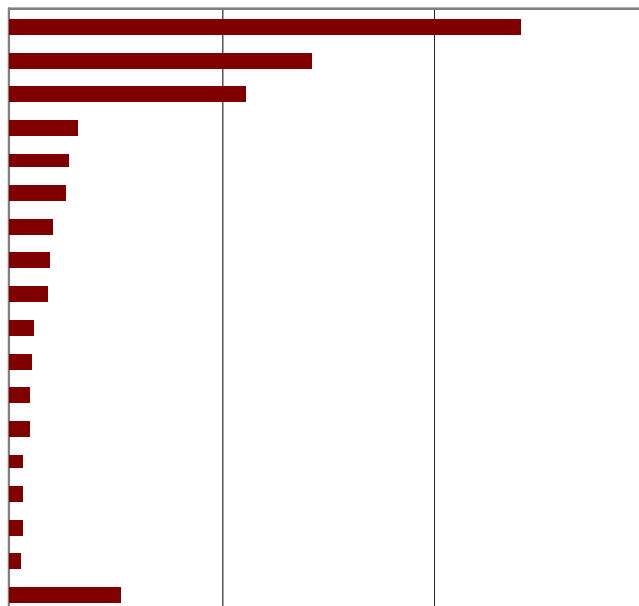
## Lieu de résidence

Le **TABLEAU 11** fournit un aperçu général du lieu de résidence de tous les enfants reçus en accueil au cours de l'année 2005-2006. St. Catharines, Niagara Falls et Welland représentent les

collectivités d'origine d'environ 65 % de ces cas. Ce chiffre correspond généralement aux caractéristiques générales de la répartition de la population dans la région du Niagara.

**TABLEAU 11**

Lieu de résidence	Nombre	% total
St. Catharines	481	31,8 %
Niagara Falls	283	18,7 %
Welland	222	14,7 %
Fort Erie	65	4,3 %
Port Colborne	56	3,7 %
Thorold	54	3,6 %
Grimsby	41	2,7 %
Beamsville	39	2,6 %
Smithville	36	2,4 %
Niagara-On-The-Lake	23	1,5 %
Fonthill	21	1,4 %
Ridgeway	19	1,3 %
Crystal Beach	19	1,3 %
Caistor Centre	13	0,9 %
Stevensville	13	0,9 %
Vineland	12	0,8 %
Fenwick	10	0,7 %
Tous les autres	105	6,9 %
<b>TOTAL</b>	<b>1 512</b>	<b>100,0 %</b>



## Participation des services du bien-être de l'enfance

Les enfants et les familles qui font partie du réseau du bien-être de l'enfance ont très souvent recours aussi aux services et mécanismes de soutien offerts par la collectivité dans son ensemble. Parmi les personnes reçues à l'accueil par Contact Niagara en 2005-2006, 434 ou 29 % d'entre elles faisaient également partie du Réseau du bien-être de l'enfance. De ce

groupe, Contact Niagara a accepté l'accueil de 227 nouvelles personnes tout en retenant, après une mise à jour, l'accueil de 207 autres personnes qui faisaient déjà partie de Contact Niagara. Le **TABLEAU 12** ci-dessous présente les chiffres concernant ces personnes selon leur statut.

**TABLEAU 12**

Statut	NOUVEAUX		ACTUELS		TOTAL	
	Cas individuels	Accueils	Cas individuels	Accueils	Cas individuels	Accueils
Pupille de la Couronne	28	34	46	57	74	91
Pupille de la société	9	11	16	18	25	29
Ordre de surveillance	23	23	20	24	43	47
Accord de garde temporaire	22	26	17	19	39	45
Participation volontaire	145	160	93	118	238	278
Pupille de la Couronne libérée	2	3	15	27	17	30
<b>TOTAL</b>	<b>227</b>	<b>257</b>	<b>207</b>	<b>263</b>	<b>434</b>	<b>520</b>
<b>% du TOTAL</b>	<b>52,5 %</b>	<b>49,4 %</b>	<b>47,5 %</b>	<b>50,6 %</b>		

## Âge et sexe: Bien-être de l'enfance

Le **TABLEAU 13** fournit une analyse selon l'âge et le sexe des personnes acceptées dans le réseau du bien-être de l'enfance tout en recevant les services et mécanismes de soutien du réseau élargi des services aux enfants. Le modèle démographique général de ce sous-groupe d'enfants suit plus ou moins le modèle

décrit au **TABLEAU 10** ci-dessus. Il importe de noter qu'un certain nombre de personnes au-delà de dix-huit ans figurent dans ce tableau. Bien qu'habituellement elles ne sont pas comprises dans le secteur des enfants, il s'agirait ici de personnes ayant atteint l'âge de dix-huit ans au cours de l'exercice 2005-2006.

**TABLEAU 13**

	Cohorte	Homme	Femme	TOTAL	% du secteur
Les deux	Moins de 6 ans	2	0	2	6,2 %
	6 – 12	11	1	12	37,6 %
	13 – 15	2	3	5	15,7 %
	16 – 17	5	2	7	21,8 %
	Plus de 18 ans	2	4	6	18,7 %
	<b>Total du secteur:</b>	<b>22</b>	<b>10</b>	<b>32</b>	<b>100,0 %</b>
	<b>% du secteur:</b>	<b>68,7 %</b>	<b>31,3 %</b>		
SME	Moins de 6 ans	22	13	35	10,4 %
	6 – 12	92	63	155	46,5 %
	13 – 15	58	47	105	31,4 %
	16 – 17	17	14	31	9,3 %
	Plus de 18 ans	6	2	8	2,4 %
	<b>Total du secteur:</b>	<b>195</b>	<b>139</b>	<b>334</b>	<b>100,0 %</b>
	<b>% du secteur:</b>	<b>58,3 %</b>	<b>41,7 %</b>		

	Cohorte	Homme	Femme	TOTAL	% du secteur
<b>Déficiência intellectuelle</b>	<b>Moins de 6 ans</b>	3	0	<b>3</b>	<b>4,4 %</b>
	<b>6 – 12</b>	12	6	<b>18</b>	<b>26,4 %</b>
	<b>13 – 15</b>	10	2	<b>12</b>	<b>17,6 %</b>
	<b>16 – 17</b>	4	6	<b>10</b>	<b>14,8 %</b>
	<b>Plus de 18 ans</b>	11	14	<b>25</b>	<b>36,8 %</b>
	<b>Total du secteur:</b>	<b>40</b>	<b>28</b>	<b>68</b>	<b>100,0 %</b>
	<b>% du secteur:</b>	<b>58,8 %</b>	<b>41,2 %</b>		
<b>GRAND TOTAL</b>	<b>Moins de 6 ans</b>	27	13	<b>40</b>	<b>9,2 %</b>
	<b>6 – 12</b>	115	70	<b>185</b>	<b>42,6 %</b>
	<b>13 – 15</b>	70	52	<b>122</b>	<b>28,2 %</b>
	<b>16 – 17</b>	26	22	<b>48</b>	<b>11,1 %</b>
	<b>Plus de 18 ans</b>	19	20	<b>39</b>	<b>8,9 %</b>
	<b>TOTAL:</b>	<b>257</b>	<b>177</b>	<b>434</b>	<b>100,0 %</b>
	<b>% du TOTAL:</b>	<b>59,2 %</b>	<b>40,8 %</b>		

## Socio-économique

L'Entrevue téléphonique abrégée pour enfant et famille (ETAEF), ainsi que toutes les demandes d'orientation, sont administrées par les Services de santé mentale pour enfants. En plus des renseignements cliniques, l'ETAEF recueille des données liées au revenu et à la structure familiale. Des 947 personnes interviewées

au cours de l'année 2005-2006, 37 % (358) appartenaient à une famille monoparentale, et 40 % de toutes les familles avaient un revenu au-dessous de 30 000 \$. Le Tableau 13 fournit une analyse plus détaillée de ces données.

TABLEAU 14

STRUCTURE FAMILIALE ET REVENU					
Revenu	Genre de données	Partenaire/Époux/Épouse	Famille monoparentale	Vide	TOTAL
<b>0 \$ - 9 999 \$</b>	<b>Nombre de réponses</b>	11	42		53
	<b>% du total</b>	1 %	4 %		5,5 %
<b>10,000 \$ - 14 999\$</b>	<b>Nombre de réponses</b>	18	90		108
	<b>% du total</b>	2 %	10 %		11,4 %
<b>15 000 \$ - 19 999 \$</b>	<b>Nombre de réponses</b>	29	68		97
	<b>% du total</b>	3 %	7 %		10,2 %
<b>20 000 \$ - 29 999 \$</b>	<b>Nombre de réponses</b>	64	61		125
	<b>% du total</b>	7 %	6 %		13,1 %
<b>30 000 \$ - 39 999 \$</b>	<b>Nombre de réponses</b>	60	25		85
	<b>% du total</b>	6 %	3 %		8,9 %
<b>40 000 \$ - 49 999 \$</b>	<b>Nombre de réponses</b>	49	25		74
	<b>% du total</b>	5 %	3 %		7,8 %
<b>50 000 \$ - 59 999 \$</b>	<b>Nombre de réponses</b>	67	10		77
	<b>% du total</b>	7 %	1 %		8,1 %
<b>&gt; 60 000 \$</b>	<b>Nombre de réponses</b>	126	11		137

STRUCTURE FAMILIALE ET REVENU					
Revenu	Genre de données	Partenaire/Époux/Épouse	Famille monoparentale	Vide	TOTAL
	% du total	13 %	1 %		14,4 %
Blanc	Nombre de réponses	51	26	114	191
	% du total	5 %	3 %		20,1 %
TOTAL DES RÉPONSES		475	358	114	947
% du TOTAL		50 %	37 %	13 %	

## Présentation des sujets problématiques

Le **TABLEAU 15** ci-dessous présente un pourcentage des enfants orientés vers les Services de santé mentale dans la communauté du Niagara, et qui ont obtenu une note au-dessus de 70 pour chaque genre de problème mesuré par l'ETAEF. Un score de plus de 70 dans ces domaines problématiques signifie que l'enfant a

un risque suffisamment élevé pour devoir recourir à des services de santé mentale. Dans la région du Niagara, les huit domaines problématiques indiqués en gras servent à évaluer la priorité pour l'orientation vers des services de santé mentale.

**TABLEAU 15**

Sujet problématique	% du total des entrevues
<b>Manque de coopération</b>	60,9 %
<b>Maîtrise de l'attention et de l'impulsivité</b>	50,1 %
<b>Contrôle des émotions</b>	47,0 %
<b>Conduite</b>	47,1 %
<b>Séparation des parents</b>	24,3 %
<b>Gestion de l'anxiété</b>	19,8 %
<b>Fonctionnement global</b>	58,7 %
<b>Situation familiale globale</b>	70,1 %
<b>Extériorisation globale</b>	62,0 %
<b>6 Émotions + 3 auto-destruction</b>	47,6 %
<b>Intériorisation</b>	35,2 %
<b>Participation sociale</b>	59,2 %
<b>Qualité des relations interpersonnelles</b>	38,4 %
<b>Total des 6 domaines de SME</b>	57,8 %
<b>Harmonie familiale</b>	62,4 %
<b>Activités familiales</b>	56,6 %
<b>FF (Fonctionnement de la famille)</b>	28,6 %
<b>Participation scolaire</b>	37,6 %
<b>Informatrice/Informateur – dépression</b>	57,7 %
<b>Fonctionnement de la famille</b>	
<b>FORMULAIRES COMPTÉS</b>	<b>955</b>

## Pointage de l'ETAEF pour quatre groupes d'âge

Le **TABLEAU 16** ci-dessous indique la moyenne des résultats de l'ETAEF dans chaque domaine problématique, par groupe d'âge, pour tous les cas orientés en 2005-2006. Une note moyenne au-dessus de 70 dans un groupe d'âge indique un taux élevé de

manifestations cliniques dans ce domaine difficile, pour ce groupe d'âge. Ici encore, les huit domaines problématiques utilisés dans le Niagara pour évaluer la priorité des services de santé mentale, sont indiqués en relief.

**TABLEAU 16**

Domaine problématique	< 3 (X entrevues)	> 3 et < 6 (X entrevues)	≥ 6 et < 13 (X entrevues)	≥ 13 (X entrevues)	GRAND TOTAL
Maîtrise de l'attention et de l'impulsivité	61,69	66,91	67,87	68,53	<b>67,96</b>
Coopération	63,82	66,38	71,19	72,64	<b>71,07</b>
Conduite	65,76	78,65	73,82	77,71	<b>76,05</b>
Situation familiale globale	72,33	78,54	81,92	83,71	<b>82,05</b>
Habilité à contrôler ses émotions	60,14	57,84	67,43	72,41	<b>68,11</b>
Séparation des parents	62,81	62,89	61,21	57,53	<b>59,92</b>
Habilité à gérer l'anxiété	60,41	52,18	59,81	56,85	<b>57,52</b>
Fonctionnement global	55,44	62,34	72,69	75,33	<b>72,2</b>
6 Émotions + 3 auto-destruction	61,82	59,42	69,48	75,35	<b>70,43</b>
Intériorisation globale	63,78	59,63	65,88	65,03	<b>64,64</b>
Total 6 domaines de SME	67,2	68,06	72,54	72,89	<b>72,02</b>
Participation sociale	56,11	63,32	72,92	77,08	<b>73,00</b>
Qualité des relations	56,52	60,90	66,40	68,95	<b>66,52</b>
Participation scolaire	50,52	55,28	65,85	68,85	<b>65,34</b>
Extériorisation globale	65,82	71,62	73,62	75,26	<b>73,96</b>
Activités familiales	67,02	78,66	82,50	83,80	<b>82,32</b>
Harmonie familiale	71,03	72,89	75,00	76,53	<b>75,26</b>
Informatrice/Informateur – dépression		95,16	73,67	65,33	<b>72,02</b>
FF (Fonctionnement de la famille)			40,43	58,67	<b>56,07</b>
FORMULAIRES COMPTÉS	<b>9</b>	<b>129</b>	<b>415</b>	<b>402</b>	<b>955</b>

## Nombre de points au-dessus de 70 pour l'ETAEF

Le **TABLEAU 17** indique le nombre de domaines problématiques où les enfants et les jeunes orientés vers les Services de santé mentale du Niagara ont marqué des points au-dessus de 70 à l'ETAEF. Quatre-vingt-huit pour cent des ETAEF indiquaient une

note supérieure à 70 dans un ou plusieurs domaines problématiques. Soixante et onze pour cent des personnes qui ont passé à l'entrevue ont reçu un score de plus de 70 dans deux des six domaines problématiques mesurés par l'ETAEF.

**TABLEAU 17**

Nombre de problèmes	Nombre d'entrevues	% du total
0	118	12,3 %
1	75	7,8 %
2	93	9,7 %
3	157	16,4 %
4	146	15,3 %
5	159	16,6 %
6	123	12,9 %
7	61	6,4 %
8	23	2,4 %
<b>TOTAL</b>	<b>955</b>	<b>100,0 %</b>

## Modèles d'orientation

L'ensemble des données utilisées pour les **TABLEAUX 18 à 22** est basée sur le nombre de cas reçus et terminés au cours de l'exercice 2005-2006.

Il est important de noter que certaines orientations étaient basées sur des accueils terminés au cours de l'année précédente. Par exemple, dans de nombreux cas, l'accueil avait été terminé en mars 2005, mais l'orientation n'avait pas été complétée avant avril 2005. Du point de vue des données statistiques, l'orientation devait figurer parmi les données de 2005-2006, mais l'accueil terminé figurerait au cours de l'année 2004-2005. Pour cette raison, le nombre total de personnes représentées dans cet ensemble des données ne correspond pas au total du nombre de personnes mentionnées dans la section des accueils terminés.

Dans ces rapports, on note également l'emploi de deux termes pour décrire des personnes: 'cas individuels selon la catégorie du

besoin ou du programme' et 'le nombre absolu de cas individuels'. Les données étant regroupées et analysées selon le 'besoin de services' ou le 'programme', une personne peut avoir des besoins multiples et, par conséquent, cette 'seule' ou 'unique' personne sera comptée plus d'une fois. À cette fin, les **TABLEAUX 18, 20 et 21** reconnaissent le nombre 'absolu' de personnes par secteur à la base de chaque tableau.

Contact Niagara regroupe les renseignements liés aux orientations de différentes façons. En ce qui touche cette section, les données sont présentées dans deux différents groupes, soit 'les besoins de services' et 'le programme'. Les premières données se réfèrent tout simplement au genre de services généraux dont une personne a besoin, tandis que les secondes données se réfèrent au programme précis visé par l'orientation.

## Orientations terminées selon le besoin de services

Au cours de l'année 2005-2006, nous avons terminé 1 576 orientations pour 1 313 cas individuels dans les trois groupes de services aux enfants. Les orientations vers le secteur des services de Santé mentale pour enfants (SME) ont constitué environ 71 % du total des orientations et 75 % du chiffre total des cas individuels. Le service le plus souvent demandé était celui des 'conseils professionnels' qui représente 47 % de toutes les orientations terminées, suivi de l'évaluation/la consultation à

16%, l'intervention dans le domaine du comportement à 11 % et l'autisme et le service de coordination à environ 7 % chacun.

Selon le sommaire, nous avons terminé 997 orientations pour les cas individuels dans le secteur de la santé mentale pour enfants, 242 dans le secteur des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle et 74 dans les deux secteurs combinés.

**TABLEAU 18**

Besoin requis	Santé mentale pour enfants		Déficience intellectuelle		Les deux		TOTAL	
	Cas individuels	Orientations terminées	Cas individuels	Orientations terminées	Cas individuels	Orientations terminées	Cas individuels	Orientations terminées
Évaluation/Consultation	151	151	73	73	23	23	247	247
Autisme	11	11	86	86	12	12	101	109
Intervention-comportement	122	122	36	36	12	12	170	170
Résolution de cas	12	24	4	7	5	8	21	39
Déficience intellectuelle	21	21	2	2			23	23
Conseils professionnels	699	700	15	15	26	26	733	741
Soutien de jour	2	2	3	3	1	1	6	6
Traitement de jour	7	7	1	1	4	4	12	12
Services en français	2	2					2	2
Vie en groupe	1	1	4	4	1	1	5	6
Services intensifs – enfant et famille	12	12	1	1	1	1	14	14
Soutien en établissement résidentiel	17	17	5	6	6	6	27	29
Traitement en établissement résidentiel	25	25	6	6	10	10	39	41

Besoin requis	Santé mentale pour enfants		Déficience intellectuelle		Les deux		TOTAL	
	Cas individuels	Orientations terminées	Cas individuels	Orientations terminées	Cas individuels	Orientations terminées	Cas individuels	Orientations terminées
Repos	7	7	16	16	6	6	29	29
Coordination des services	21	21	73	73	11	12	105	106
Aptitudes à la vie			2	2			2	2
<b>TOTAL DES ORIENTATIONS</b>		<b>1 123</b>		<b>331</b>		<b>122</b>		<b>1 576</b>
<b>TOTAL: CAS INDIVIDUELS PAR CATÉGORIE DE BESOIN</b>	<b>1 110</b>		<b>327</b>		<b>118</b>		<b>1 555</b>	
<b>TOTAL ABSOLU: CAS INDIVIDUELS</b>	<b>997</b>		<b>242</b>		<b>74</b>		<b>1 313</b>	

## Répartition des orientations selon la fréquence

Dans un certain nombre de cas, il faut plus d'une orientation par personne. Le **TABLEAU 19** fournit un aperçu général de l'analyse de la répartition des orientations multiples par secteur. Par exemple, dans le secteur de la santé mentale pour enfants, la

grande majorité des personnes (90 %) ont eu une orientation générée par Contact Niagara, par comparaison avec 72 % dans le secteur de la déficience intellectuelle, et 60 % dans le secteur 'Les deux'.

**TABLE 19**

Nombre d'orientations par personne	Santé mentale pour enfants		Déficience intellectuelle		Les deux	
	Nombre de personnes	% du total de personnes	Nombre de personnes	% du total de personnes	Nombre de personnes	% du total de personnes
1	901	90,4 %	176	72,7 %	44	59,5 %
2	74	7,4 %	49	20,2 %	18	24,3 %
3	17	1,7 %	13	5,4 %	8	10,8 %
4	3	0,3 %	3	1,2 %	2	2,7 %
5	1	0,1 %	0	0,0 %	2	2,7 %
6	1	0,1 %	1	0,4 %	0	0,0 %
<b>TOTAL</b>	<b>997</b>		<b>242</b>		<b>74</b>	

## Orientations terminées par programme

Le **TABLEAU 20** fournit un aperçu général du nombre d'orientations vers différents programmes dans l'ensemble du réseau de l'enfance. Dans tous les trois regroupements, les orientations vers des services 'd'évaluation' représentent la plus grande cible d'orientations (91 % vers la santé mentale pour

enfants; 38 % vers la déficience intellectuelle; 53 % vers 'Les deux'). Dans le secteur de la déficience intellectuelle, les orientations vers les services pour l'autisme et le soutien aux familles sont plutôt significatives à 26 % et 28 % respectivement.

**TABLE 20**

Programme	Santé mentale pour enfants		Déficience intellectuelle		Les deux		TOTAL	
	Cas individuels	Orientations terminées	Cas individuels	Orientations terminées	Cas individuels	Orientations terminées	Cas individuels	Orientations terminées
Évaluation – plus de six ans	1 029	1 030	125	125	65	65	1 219	1 220
Évaluation - moins de 6 ans	2	2	2	2	1	1	5	5
Consultation – autisme	11	11	86	86	12	12	109	109

Programme	Santé mentale pour enfants		Déficience intellectuelle		Les deux		TOTAL	
	Cas individuels	Orientations terminées	Cas individuels	Orientations terminées	Cas individuels	Orientations terminées	Cas individuels	Orientations terminées
Réhab. – jeunes en résidence	25	25					25	25
Résolution de cas	12	24	8	11	5	8	25	43
Gestion de cas	21	21			11	12	32	33
Conseils professionnels – Enfants et famille	2	2					2	2
Soutien au programme de jour					1	1	1	1
Traitement de jour			1	1			1	1
Déficience intellectuelle – hospitalisation			6	6	10	10	16	16
Services de soutien familial			94	94			94	94
Centre régional pour ado.					6	6	6	6
Repos – régional	7	7			6	6	13	13
Planification - JAT	1	1	5	6	1	1	7	8
<b>TOTAL DES ORIENTATIONS:</b>		<b>1 123</b>		<b>331</b>		<b>122</b>		<b>1 576</b>
<b>TOTAL - CAS INDIVIDUELS PAR PROGRAMME</b>	<b>1 110</b>		<b>327</b>		<b>118</b>		<b>1 555</b>	
<b>TOTAL ABSOLU: CAS INDIVIDUELS</b>	<b>997</b>		<b>242</b>		<b>74</b>		<b>1 313</b>	

## Orientations internes (secondaires) par programme

Lorsqu'une personne est orientée vers un organisme et un programme, et que les services débutent, il est toujours possible d'avoir des orientations subséquentes vers d'autres services au sein de ce même organisme. Il s'agit alors d'orientations 'secondaires' ou 'internes'. Le **TABLEAU 21** illustre la répartition de ces orientations par secteur et programme. Ces données constituent un sous-ensemble des orientations terminées telles

qu'indiquées ci-dessus. Contact Niagara tient compte de ce genre d'orientations au moyen d'un processus de transfert d'information avec les organismes. Il est important de reconnaître que ces données peuvent ne pas être complètes puisque le processus continue toujours à être perfectionné avec l'aide de tous les organismes.

**TABLEAU 21**

Programme	Santé mentale pour enfants		Déficience intellectuelle		Les deux		TOTAL	
	Cas individuels	Orientations Terminées	Cas individuels	Orientations terminées	Cas individuels	Orientations terminées	Cas individuels	Orientations terminées
Évaluation – plus de 6 ans	6	6	2	2			8	8
Évaluation – moins de 6 ans	1	1					1	1
Autisme – Consultation	1	1	5	5			6	6
Autisme - Intervention précoce	1	1	20	20	1	1	22	22
Gestion de cas	1	1					1	1
Coordination des services	3	3					3	3

Programme	Santé mentale pour enfants		Déficience intellectuelle		Les deux		TOTAL	
	Cas individuels	Orientations Terminées	Cas individuels	Orientations terminées	Cas individuels	Orientations terminées	Cas individuels	Orientations terminées
<i>Children's Developmental Assessment Services</i>			1	1			1	1
Soutien au programme de jour	1	1					1	1
Traitement de jour	23	23	1	1	4	4	28	28
Diagnostic double			3	3	1	1	4	4
Services d'évaluation et d'intervention précoces	77	77	5	5	6	7	88	89
Évaluation d'admissibilité			4	4			4	4
Services de soutien à la famille	1	1					1	1
Résidence familiale	1	1					1	1
Intervention familiale	194	198	8	8	11	11	213	217
Foyer de groupe			1	1	1	1	2	2
Clinique pour risques élevés	124	125	4	4	8	8	136	137
<i>Niagara Pre-school Resource Service</i>	24	24			1	1	25	25
Programme d'intervention	28	28	3	3	6	6	37	37
Services psychologiques	3	3					3	3
Programme pour enfant victime	3	3					3	3
Établissement résidentiel	25	27	2	2	3	3	30	32
STOP	18	18	2	2			20	20
Orthophonie			2	2			2	2
Financement spécialisé	15	15	1	1	5	5	21	21
<b>TOTAL DES ORIENTATIONS:</b>		<b>557</b>		<b>64</b>		<b>48</b>		<b>669</b>
<b>TOTAL DES CAS INDIVIDUELS PAR PROGRAMME</b>	<b>550</b>		<b>64</b>		<b>47</b>		<b>661</b>	
<b>TOTAL ABSOLU: CAS INDIVIDUELS</b>	<b>459</b>		<b>50</b>		<b>36</b>		<b>545</b>	

## Répartition de la fréquence des orientations secondaires

En confirmité avec le **TABLEAU 19**, le **TABLEAU 22** fournit une analyse de la répartition des orientations secondaires par personne. Tout comme il en est pour les orientations primaires

indiquées ci-dessus, la grande majorité de ces personnes n'avait qu'une seule orientation secondaire.

**TABLEAU 22**

Nombre d'orientations par personne	Santé mentale pour enfants		Déficience intellectuelle		Les deux	
	Nombre de personnes	% du total des personnes	Nombre de personnes	% du total des personnes	Nombre de personnes	% du total des personnes
1	386	84,1 %	40	80,0 %	28	77,8 %

Nombre d'orientations par personne	Santé mentale pour enfants		Déficience intellectuelle		Les deux	
	Nombre de personnes	% du total des personnes	Nombre de personnes	% du total des personnes	Nombre de personnes	% du total des personnes
2	56	12,2 %	6	12,0 %	5	13,9 %
3	14	3,1 %	4	8,0 %	2	5,6 %
4					1	2,8 %
5	1	0,2 %				
6	2	0,4 %				
<b>TOTAL</b>	<b>459</b>		<b>50</b>		<b>36</b>	

## Réseau des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle

Tout comme il en est pour les services aux enfants, les données dans cette section sont basées sur le processus d'accueil pour l'exercice 2005-2006. Elles concernent les services aux personnes ayant une déficience intellectuelle, et les renseignements

proviennent du réseau de gestion de l'information de Contact Niagara. Ces données sont basées sur les adultes qui présentent une déficience intellectuelle et/ou qui ont également un problème de santé mentale.

### Sommaire des accueils

Au cours de l'exercice 2005-2006, Contact Niagara a procédé à un total de 573 accueils et en a terminé 552 dans le réseau des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle. Les 552 accueils terminés concernaient 444 personnes. Les hommes

représentent un peu plus de la moitié des personnes pour lesquelles un accueil a été effectué, soit environ 54 %. Le **TABLEAU 23** fournit un aperçu général par secteur et par sexe.

**TABLEAU 23**

	Déficience intellectuelle				Les deux				Total
	Homme		Femme		Homme		Femme		
	Nombre	% total	Nombre	% total	Nombre	% total	Nombre	% total	
<b>Accueils créés</b>	295	51,4 %	259	45,3 %	10	1,7 %	9	1,6 %	<b>573</b>
<b>Accueils terminés</b>	284	51,3 %	249	45,2 %	10	1,8 %	9	1,7 %	<b>552</b>
<b>Cas individuels (basés sur les accueils terminés)</b>	<b>237</b>	<b>53,3 %</b>	<b>199</b>	<b>44,8 %</b>	<b>3</b>	<b>0,1 %</b>	<b>5</b>	<b>1,8 %</b>	<b>444</b>
<b>TOTAL Cas individuels - Homme:</b>									<b>240</b>
<b>TOTAL Cas individuels - Femme:</b>									<b>204</b>

### Âge et sexe

Le **TABLEAU 24** fournit une analyse sommaire, par secteur, de l'âge et du sexe de la personne pour qui un accueil a été terminé au cours de l'exercice 2005-2006. Il convient de noter que la

cohorte des 18 à 25 ans représente le plus grand groupe d'âge, soit un peu plus de 40 %, indépendamment du secteur.

**TABLEAU 24**

Secteur	Cohorte	Femme	Homme	TOTAL	% du secteur
Les deux	A eu 18 ans au cours de la période étudiée	3	2	5	62,5 %
	19 – 25	2	1	3	37,5 %
	<b>Total du secteur:</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>8</b>	
	<b>% du secteur:</b>	<b>62,5 %</b>	<b>37,5 %</b>		
Déficience intellectuelle	A eu 18 ans au cours de la période étudiée	13	14	27	6,2 %
	19 – 25	62	86	147	33,7 %
	26 – 30	25	26	51	11,7 %
	31 – 40	42	49	91	20,8 %
	41 – 50	32	34	66	15,1 %
	51 – 60	19	21	40	9,1 %
	61 – 70	4	6	10	2,3 %
	Over 70	2	1	3	1,1 %
	<b>Total du secteur:</b>	<b>199</b>	<b>237</b>	<b>436</b>	
	<b>% du secteur:</b>				
	<b>GRAND TOTAL:</b>	<b>204</b>	<b>240</b>	<b>444</b>	
	<b>% du GRAND TOTAL:</b>	<b>46,0 %</b>	<b>54,0 %</b>		

Dans un but de comparaison et d'information générale, le **TABLEAU 25** offre une vue d'ensemble de l'âge et du sexe de tous les adultes pour qui un accueil a été terminé à Contact Niagara depuis ses débuts. Tout ce groupe représente 1 408 personnes (à noter que les enfants ayant une déficience intellectuelle ne sont pas compris dans ces données).

**TABLEAU 25**

Secteur	Cohorte	Femme	Homme	TOTAL	% du secteur
LES DEUX	A atteint l'âge de 18 ans durant cette période	6	14	20	41,6 %
	19 – 25	6	13	19	39,5 %
	26 – 30	2	1	3	6,2 %
	31 – 40		1	1	2,0 %
	41 – 50	1	4	5	10,7 %
	<b>Total du secteur:</b>	<b>15</b>	<b>33</b>	<b>48</b>	
	<b>% du secteur:</b>	<b>31,2 %</b>	<b>68,8 %</b>		

Secteur	Cohorte	Femme	Homme	TOTAL	% du secteur
Déficience intellectuelle	A atteint l'âge de 18 ans durant cette période	18	31	49	3,4 %
	19 – 25	172	241	413	29,3 %
	26 – 30	79	82	161	11,4 %
	31 – 40	135	145	280	19,9 %
	41 – 50	116	165	281	19,8 %
	51 – 60	82	80	162	11,5 %
	61 – 70	26	21	47	3,3 %
	Plus de 70	5	10	15	1,4 %
	<b>Total du secteur:</b>	<b>633</b>	<b>775</b>	<b>1 408</b>	
	<b>% du sector:</b>	<b>44,9 %</b>	<b>55,1 %</b>		
	<b>GRAND TOTAL:</b>	<b>648</b>	<b>808</b>	<b>1 456</b>	
	<b>% du GRAND TOTAL:</b>	<b>44,5 %</b>	<b>55,5 %</b>		

## Lieu de résidence

Le **TABLEAU 26** fournit une vue d'ensemble de l'endroit où résident tous les adultes ayant une déficience intellectuelle et pour qui un accueil a été effectué au cours de l'exercice 2005-2006. St. Catharines, Niagara Falls et Welland représentent les

collectivités d'origine pour environ 60 % de ces personnes. Ce chiffre correspond généralement à la répartition normale de l'ensemble de la population dans la région du Niagara.

**TABLEAU 26**

Lieu de résidence	Nombre	% total
St. Catharines	141	31,7 %
Welland	66	14,8 %
Niagara Falls	64	14,4 %
Port Colborne	38	8,5 %
Fort Erie	31	7,0 %
Beamsville	17	3,8 %
Thorold	10	2,2 %
Grimsby	9	2,0 %
Ridgeway	8	1,8 %
Crystal Beach	8	1,8 %
Niagara-On-The-Lake	7	1,6 %
Fonthill	5	1,1 %
Vineland	5	1,1 %
Wainfleet	4	0,9 %
Smithville	3	0,7 %
Stevensville	2	0,5 %
Virgil	2	0,5 %
Tous les autres	24	5,6 %
<b>TOTAL</b>	<b>444</b>	

## Orientations terminées selon le genre de besoin

Au cours de l'année 2005-2006, nous avons procédé à 426 orientations pour 282 cas individuels répartis entre les deux groupes sectoriels. Les orientations au sein du secteur des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle ont constitué la grande majorité du total des orientations. Le besoin de services le plus souvent reconnu est celui de 'l'évaluation' qui représente 23 % de toutes les orientations terminées, suivi du 'soutien quotidien' à 19 %, des 'services de coordination' à 14 %

et de 'l'intervention dans un cas de comportement' à environ 12 % du total des orientations. En ce qui concerne le sommaire, les orientations ont été effectuées pour 275 cas individuels dans le secteur des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle, et sept cas ont rejoint les deux secteurs. Le **TABLEAU 27** présente une vue générale de toutes les orientations terminées.

**TABLEAU 27**

Service requis	Déficience intellectuelle		Les deux		TOTAL	
	Cas individuels	Orientations terminées	Cas individuels	Orientations terminées	Cas individuels	Orientations terminées
Évaluation/Consultation	96	96	2	2	98	98
Foyer familial/Association familiale			1	1	1	1
Intervention – comportement	50	50	1	1	51	51
Conseils professionnels	10	10			10	10
Soutien de jour	78	81	2	2	80	83
Vie en groupe	11	11	1	1	12	12
Autonomie fonctionnelle	6	6	1	1	7	7
Soutien en établissement résidentiel	12	12	1	1	13	13
Traitement en établissement résidentiel	7	7	1	1	8	8
Repos	28	28	2	2	30	30
Coordination des services	58	58			58	58
Programme d'aide à la vie autonome	5	5	1	1	6	6
Orthophonie	9	9			9	9
Aptitude professionnelle / Emploi	38	39	1	1	40	40
<b>TOTAL DES ORIENTATIONS</b>		<b>412</b>		<b>14</b>		<b>426</b>
<b>TOTAL: CAS INDIVIDUELS PAR CATÉGORIE DE BESOINS</b>	<b>408</b>		<b>14</b>		<b>422</b>	
<b>TOTAL ABSOLU: CAS INDIVIDUELS</b>	<b>275</b>			<b>7</b>		

## Fréquence de la répartition des orientations

Dans un certain nombre de cas, plus d'une orientation sont complétées pour une personne. Le **TABLEAU 28** fournit une analyse générale de la répartition des orientations multiples par secteur. Par exemple, dans le secteur de la déficience

intellectuelle, 68 % des personnes avaient une orientation provenant de Contact Niagara, comparée à 42 % dans le secteur 'Les deux'. Inversement, 32 % de toutes les personnes ont eu deux orientations ou plus effectuées en leur nom.

**TABLEAU 28**

Nombre d'orientations	Déficience intellectuelle		Les deux		TOTAL	
	Nombre de personnes	% du total de personnes	Nombre de personnes	% du total de personnes	Nombre de personnes	% du total de personnes
1	189	68,7 %	3	42,9 %	192	68,1 %
2	55	20,0 %	2	28,6 %	57	20,3 %
3	20	7,3 %	1	14,3 %	21	7,5 %

Nombre d'orientations	Déficience intellectuelle		Les deux		TOTAL	
	Nombre de personnes	% du total de personnes	Nombre de personnes	% du total de personnes	Nombre de personnes	% du total de personnes
4	8	2,9 %	1	14,3 %	9	3,2 %
5	1	0,4 %			1	0,3 %
6	2	0,7 %			2	0,6 %
<b>TOTAL</b>	<b>275</b>		<b>7</b>		<b>282</b>	

## Orientations terminées par le programme

Le **TABLEAU 29** fournit un aperçu général du nombre d'orientations dirigées vers différents programmes partout dans le réseau des Services aux personnes ayant une déficience intellectuelle. Les orientations vers les 'mécanismes de soutien au

comportement' représentent la plus grande destination des orientations, soit 34 %, suivies des mécanismes de soutien de la collectivité et des programmes de jour à 19 % et 9 % respectivement.

**TABLEAU 29**

Programme	Déficience intellectuelle		Les deux		TOTAL	
	Cas individuels	Orientations terminées	Cas individuels	Orientations terminées	Cas individuels	Orientations terminées
Évaluation			1	1	1	1
Programme – RSPA	74	74	1	1	75	75
Mécanismes de soutien au comportement	146	146			146	146
Mécanismes de soutien de la collectivité (CDAS) Children's Developmental Assessment Services	78	81			78	81
Mécanismes de soutien aux programmes de jour	38	39			38	39
Diagnostic double			1	1	1	1
Foyer de groupe	11	11			11	11
Résidence familiale / Famille associée	12	12	1	1	13	13
Programme de gestion à long terme du comportement	7	7			7	7
Programme régional de repos	28	28	2	2	30	30
Programme de vie autonome assistée	5	5	2	2	7	7
Orthophonie	9	9			9	9
Mécanismes de soutien aux jeunes à l'âge de transition			3	3	3	3
Planification pour les JAT			1	1	1	1
<b>TOTAL DES ORIENTATIONS:</b>		<b>412</b>		<b>14</b>		<b>426</b>
<b>TOTAL DES CAS UNIQUES PAR PROGRAMME</b>	<b>408</b>		<b>14</b>		<b>422</b>	
<b>TOTAL ABSOLU: CAS INDIVIDUELS</b>	<b>275</b>		<b>7</b>		<b>282</b>	

## Liste d'attente pour un placement en établissement résidentiel

Le **TABLEAU 30** fournit une analyse de la liste d'attente pour une place en établissement résidentiel au 30 juin 2006. La toute première rangée du tableau reconnaît le nombre total de cas individuels par sexe et par la période générale reconnue comme la date où le placement est préféré. La liste de priorités tend à

être celle du groupe de personnes dont le cas doit être étudié lorsqu'une vacance se produit dans le réseau. Le **TABLEAU 30** offre également une analyse des préférences des personnes pour un établissement résidentiel, en plus de reconnaître les jeunes de moins de 18 ans qui cherchent un tel placement. Afin de

comprendre les données représentées ici, il est important de savoir que les personnes expriment plus d'une préférence à la fois et que, par conséquent, elles sont comptées à plusieurs reprises. Aussi, la première rangée des données est incluse car elle reconnaît le chiffre absolu des cas individuels sur la liste d'attente. Au 30 juin 2006, il y avait 347 personnes sur cette liste.

Quatre-vingt-cinq d'entre elles, ou 24 %, sont sur la liste de priorité, 144 (41 %) cherchent à trouver un placement dans un à trois ans, et 118 (34 %) ne chercheront pas un placement avant au moins trois ans. Un placement dans un foyer de groupe représente l'option préférée dans 60 % des cas.

TABLEAU 30	Liste des priorités			1 à 3 ans			Plus de 3 ans			GRAND TOTAL		
	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total
<b>Total des cas individuels</b>	<b>35</b>	<b>50</b>	<b>85</b>	<b>65</b>	<b>79</b>	<b>144</b>	<b>59</b>	<b>59</b>	<b>118</b>	<b>159</b>	<b>188</b>	<b>347</b>
<b>Moins de 18 ans</b>		1	1	6	13	19	12	15	27	18	29	47
<b>A besoin de logement accessible</b>	2	4	6	10	7	17	7	8	15	19	18	37
<b>Intégration communautaire assistée</b>	4	8	12	17	24	41	17	13	30	38	45	83
<b>Foyer de groupe</b>	9	17	26	39	55	94	41	45	86	89	117	206
<b>Foyer familial / Famille associée</b>	3	9	12	31	28	59	23	21	44	57	58	115

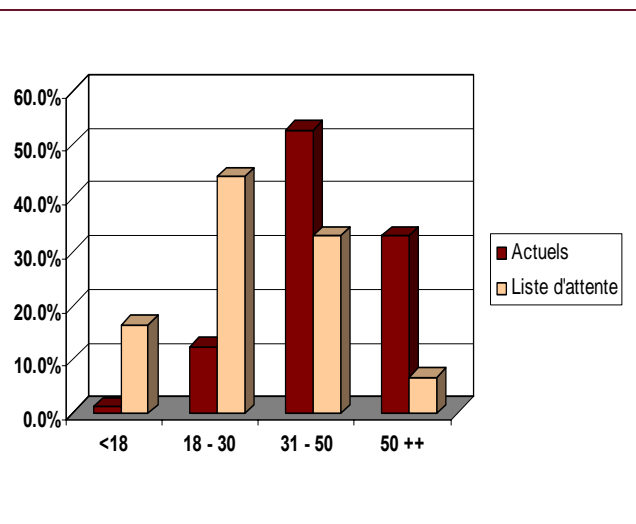
## Comparaison des cohortes selon l'âge: Services en établissement résidentiel

En février 2006, le Groupe de gestionnaires d'établissement résidentiel, de concert avec Contact Niagara (GGÉR), a entrepris le processus de recueillir les données pour déterminer l'âge de toutes les cohortes d'individus placés en établissement résidentiel. À ce moment, un total de 683 personnes bénéficiaient de ce service. Ces données ont ensuite été comparées à l'âge des cohortes des personnes sur la liste d'attente qui cherchaient un placement en établissement résidentiel au mois de février lorsque ces données ont été recueillies. Le **TABLEAU 31** fournit une

analyse de ces deux groupes de personnes. En ce qui concerne les personnes qui attendaient une place en établissement résidentiel, 60 % avaient moins de 30 ans et la majorité de ce groupe était âgée entre 18 et 30 ans (147 personnes). Par contre, des personnes déjà placées, 453 (66 %) avaient moins de 50 ans, et la majorité de ce groupe avait entre 31 et 50 ans. Un examen de ces données offre un aperçu utile pour la planification future de ce secteur du réseau.

**TABLE 31**

Cohorte	Personnes en établissement résidentiel		Liste d'attente pour établissement résidentiel	
	Nombre	% du total	Nombre	% du total
<b>Moins de 18 ans</b>	8	1,2 %	55	16,4 %
<b>18 – 30</b>	85	12,4 %	147	44,0 %
<b>31 – 40</b>	144	21,1 %	56	16,7 %
<b>41 – 50</b>	216	31,6 %	54	16,2 %
<b>51 – 60</b>	159	23,2 %	18	5,3 %
<b>61 – 70</b>	53	7,7 %	3	0,9 %
<b>71 – 80</b>	16	2,3 %	1	0,5 %
<b>81 +</b>	2	0,5 %	0	0,0 %
<b>TOTAL</b>	<b>683</b>		<b>334</b>	



## Jeunes à l'âge de transition

Le 30 juin 2006, 23 personnes ont passé du Réseau du bien-être de l'enfance au Secteur des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle au moyen d'un processus élaboré conjointement par les deux secteurs. Les personnes dans ces situations avaient atteint leur dix-huitième anniversaire et

détenaient le statut de pupille de la Couronne. Également à cette date (30 juin 2006), il y avait 25 personnes maintenant prêtes à effectuer cette transition à l'avenir. Le **TABLEAU 32** fournit une brève analyse de ces personnes par groupes d'âge.

**TABLEAU 32**

Groupe d'âge	Homme	Femme	Total	% du total
<b>EN COURS</b>				
18	1	1	2	8,0 %
17	5	3	8	32,0 %
16	3	2	5	20,0 %
15	2	1	3	12,0 %
14	1	2	3	12,0 %
13	3	0	3	12,0 %
10	0	1	1	4,0 %
<b>TOTAL</b>	<b>15</b>	<b>10</b>	<b>25</b>	
<b>% du TOTAL</b>	<b>60,0 %</b>	<b>40,0 %</b>		
<b>PROCESSUS TERMINÉ</b>	<b>12</b>	<b>11</b>	<b>23</b>	
<b>% du TOTAL</b>	<b>52,0 %</b>	<b>48,0 %</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>27</b>	<b>21</b>	<b>48</b>	
<b>% du TOTAL</b>	<b>56,0 %</b>	<b>44,0 %</b>		

## Projets spéciaux

Contact Niagara a participé à un certain nombre de projets et de processus communautaires au cours de l'année 2005-2006 dans

le cadre de son rôle et de ses fonctions en général au sein du réseau des services. Voici quelques faits marquants de ce travail.

### *Gestion de l'information: WEB-LITE*

Ce projet pilote de technologie de l'information, connu sous le nom de *WEB-LITE*, intéresse tous les quatre organismes de Contact et deux fournisseurs de services de chacune des juridictions de Contact. Le projet pilote est conçu pour étudier le principe des transferts électroniques. De façon plus précise, les accueils et les orientations sont envoyés électroniquement aux sites pilotes. À leur tour, les organismes retournent électroniquement à Contact Niagara les données touchant le statut du cas (p. ex. le Sommaire du plan de services – SPS). Le projet pilote doit se poursuivre pendant douze mois à partir du moment où le dernier organisme pilote devient 'opérationnel' dans le réseau. Dans la région du Niagara les organismes pilotes sont le *Niagara Support Services* et le *Bethesda Services*. Digital Imaging Incorporated est le premier fournisseur du réseau d'information (WEBTRACKER) joint au soutien offert par l'entremise de Contact Niagara. À l'achèvement de la phase pilote, une évaluation sera effectuée pour déterminer la possibilité d'étendre cette méthode au transfert de l'accueil partout dans le réseau des services.

### *Transformation des Services aux personnes ayant une déficience intellectuelle (SDI) : Plan quinquennal*

Au cours de l'année passée, le gouvernement de l'Ontario a commencé la transformation des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle en Ontario en améliorant un certain nombre de mécanismes de soutien créés pour répondre aux besoins de ces personnes. Connu sous le nom de 'Transformation - SDI', cet appui comprenait l'augmentation des services et des mécanismes de soutien actuels ainsi que la présentation de nouvelles méthodes et stratégies pour satisfaire les besoins de ces personnes.

À la fin de l'été et au début de l'automne de 2005, on a demandé aux collectivités de mettre au point des plans quinquennaux pour faciliter la transition. Dans la région du Niagara, cette tâche a été confiée au Forum du secteur des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle (FSSDI). Contact Niagara a fourni le soutien technique pour l'ensemble du projet qui a mené à la présentation du plan final à la mi-octobre.

En traçant un plan de cinq ans pour le financement déjà alloué, et qui continuera à être versé dans la région du Niagara, le secteur des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle a étudié de l'information provenant de sources diverses. En septembre 2004, une révision du Plan des services communautaires pour les personnes ayant une déficience intellectuelle dans la Région du Niagara a été effectuée. Ce rapport fut présenté après un processus vaste et détaillé de planification qui comprenait la recherche des données, les consultations communautaires, l'analyse de l'information recueillie de nombreuses sources et les délibérations des membres du groupe de référence. En effet, c'est ce groupe même qui a réuni tous les éléments nécessaires pour mettre en valeur une vision, des orientations stratégiques et des objectifs.

Comme force motrice de la mise en oeuvre du plan, le FSSDI a aussi consulté les responsables des programmes du MSSC afin de reconnaître les domaines précis de pression et de priorité. Après avoir déterminé qu'il fallait un effort concerté pour réaliser cet objectif, un groupe de travail a été créé.

En septembre 2005, ce groupe de travail a pris des mesures pour reconnaître les plus grandes pressions au sein du réseau, et il a ensuite déterminé la meilleure façon d'allouer les fonds le plus efficacement possible. Diverses considérations furent envisagées quant au soutien à apporter aux personnes 'à risque' ainsi qu'aux nouvelles initiatives pour permettre l'emploi flexible des ressources actuelles. Le groupe de travail a remis ces renseignements au plus grand groupe (le FSSDI) qui a ratifié et adopté le plan.

#### **Services aux personnes ayant une déficience intellectuelle:**

#### **Passe-port à l'intégration communautaire: Transformation**

Un élément du projet Transformation - SDI a été la présentation du 'Passe-port à l'intégration communautaire'. Cette initiative a été conçue pour fournir des activités significatives au cours de la journée à des jeunes qui ont une déficience intellectuelle et qui ont quitté l'école récemment. Deux phases de financement ont été annoncées pour appuyer la mise en oeuvre en 2005-2006. En réponse à la Phase I, le FSSDI, avec l'appui de Contact Niagara, a élaboré et mis en pratique le processus qui a mené à l'allocation des ressources à la collectivité de Niagara. Contact Niagara a fait tous les efforts possibles pour produire toute la documentation nécessaire aux activités de la Phase I.

Les composantes de la Phase II ont été lancées tard à l'automne et au début de l'hiver, et se sont avérées un processus encore plus intensif qui a eu besoin du soutien du FSSDI pour:

- établir, appuyer et gérer un comité directeur pour le projet;
- mettre en place le processus et les outils nécessaires pour établir la priorité des personnes admissibles au financement de la Phase II;
- élaborer une liste d'attente complète des personnes qui ont besoin de mécanismes de soutien durant la journée;

- poursuivre le travail avec le comité de direction afin de créer une stratégie continue pour la gestion d'une liste d'attente.

#### **Transformation des Services aux personnes ayant une déficience intellectuelle Propositions d'innovations**

Un troisième élément de la Transformation - SDI comprenait la demande que toutes les collectivités conçoivent et mettent à exécution des projets novateurs pour appuyer la mise en oeuvre continue de ces changements. Les projets devaient satisfaire au moins un des objectifs suivants :

- appuyer des partenariats renforcés;
- appuyer l'épanouissement personnel et la mise en valeur des capacités de la collectivité;
- créer les outils et/ou obtenir les ressources nécessaires pour aider les collectivités à bien intégrer leur vision, leurs pratiques et leur environnement;
- appuyer le recrutement et la conservation du personnel.

Les projets devaient aussi satisfaire un ou plusieurs éléments stratégiques clés de la transformation des SDI, comme:

- la citoyenneté,
- l'impartialité et la sensibilité,
- l'accessibilité,
- la sécurité et la tranquillité,
- la responsabilité et la viabilité.

Dans la région du Niagara, le MSSC a reconnu et financé trois projets de ce genre:

- *le marketing*: dirigé par *Community Living - St. Catharines*, ce projet avait pour but de rehausser tant le profil des personnes que le profil collectif de la communauté afin de créer et de présenter une image positive du réseau des SDI;
- *le recrutement*: guidé par *Niagara Support Services*, ce projet est arrivé aux trois résultats suivants: l'élaboration de stratégies pour attirer et ensuite retenir un personnel qualifié et dévoué pour le domaine des Services aux personnes ayant une déficience intellectuelle (SDI) dans la région du Niagara; le choix de stratégies pour améliorer l'image du secteur des Services aux personnes ayant une déficience intellectuelle comme alternative viable de carrière à un moment où les jeunes doivent prendre des décisions qui affectent leur avenir; et, enfin, la certitude que le personnel actuel qui œuvre dans le domaine des SDI est reconnu publiquement pour le travail difficile qu'il accomplit en soulevant des discussions officielles et non officielles sur la valeur qu'apporte à la société le dévouement de toutes ces personnes du secteur des SDI, afin de les encourager à conserver leur emploi à long terme.
- *le plan individuel de vie (PIV)*: sous la direction de Contact Niagara, ce projet cherchait à élaborer un cadre de travail élémentaire pour un PIV qui comprendrait une série commune de données; on prévoyait qu'à l'avenir ce cadre de travail constituerait une base solide pour assurer une plus grande

uniformité dans la collecte et la gestion des renseignements. Cette mesure aurait deux conséquences principales : d'abord, elle faciliterait le mouvement d'une personne au sein du réseau, en particulier au moment de la transition et des circonstances déterminantes; ensuite, elle rassemblerait l'analyse des données obtenues au niveau du réseau pour appuyer l'ensemble de la planification et de la gestion des ressources du réseau.

**Services aux enfants:  
Projet pour besoins particuliers complexes/multiples**

À la mi-avril de 2005, le Bureau régional du ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse a demandé que Contact Niagara facilite un processus communautaire pour créer un plan qui répondrait aux besoins des enfants et des jeunes qui ont certains problèmes complexes et multiples qui, normalement, auraient été diagnostiqués au cours du processus local de résolution de cas. L'intention manifeste du ministère était d'aller chercher, dans la communauté même, les compétences nécessaires pour mettre au point des solutions novatrices et créatrices qui pourraient commencer à s'occuper des besoins très sérieux de ce groupe de personnes. À cette fin, le ministère a aussi demandé que le comité de planification s'assure d'avoir la représentation d'un nombre d'intervenantes et d'intervenants clés de partout dans leur propre juridiction ainsi que des membres qui représentent les domaines de l'éducation et de la santé.

Afin de bien gérer cet exercice, le ministère a fourni les paramètres suivants pour décrire les enfants et les jeunes ayant des besoins complexes/multiples :

- les personnes de moins de dix-huit (18) ans qui requièrent des services et mécanismes de soutien spécialisés pour participer aux activités de la vie quotidienne, soit à long terme, soit sur une base continue et/ou intermittente; les personnes de moins de dix-huit (18) ans qui requièrent des services et mécanismes de soutien spécialisés pour participer aux activités de la vie quotidienne, soit à long terme, soit sur une base continue et/ou intermittente;
- les personnes qui ont deux, ou plus de deux, besoins particuliers distincts qui requièrent des services intégrés qui permettent d'accéder aux autres secteurs (santé, éducation et services sociaux) où les services pourraient souvent être fournis à différents endroits;
- les personnes qui ont des besoins associés à diverses conditions, ce qui comprend des problèmes physiques, intellectuels, émotionnels et de déficience intellectuelle ainsi que des maladies chroniques, sévères et/ou terminales.

Le processus de Niagara pour la mise en place des recommandations concernant le Projet pour enfants et jeunes ayant des besoins complexes/multiples a été appuyé par Contact Niagara et guidé par un groupe de travail réuni au départ le 27 avril 2005. Le noyau de ce groupe de planification était le Réseau de santé mentale pour enfants, un organisme de longue date centré sur le partage de renseignements ainsi que sur la promotion et l'appui des initiatives qui peuvent venir en aide aux

enfants et aux familles. À cet égard, sa présence continue est considérée essentielle à la promotion des principes de collaboration entre les divers organismes et secteurs. En effet, le réseau a obtenu la représentation d'organismes financés non seulement par les ministères des Services sociaux et communautaires / Services à l'enfance et à la jeunesse mais aussi des ministères de la Santé et de l'Éducation, y compris leur clientèle. Pour ce projet, nous sommes allés à la recherche d'une représentation additionnelle afin d'assurer la réalisation de nos attentes.

Un rapport final a été soumis au ministère en mai 2005. Ensuite, la révision de tous les plans régionaux par le ministère a été suivie d'un financement au cours de l'automne 2005. Contact Niagara a alors facilité un processus qui a mené à la décision de financer des services à un nombre d'enfants ayant des besoins complexes. Contact Niagara continue à contrôler toutes les dépenses et à fournir régulièrement des mises à jour au FSSDI concernant les engagements financiers. De plus, Contact Niagara gère le processus de résolution de cas, en sa qualité d'intermédiaire dans l'accès au financement pour besoins complexes.

**Services aux enfants:  
Enfants ayant des besoins particuliers  
complexes/multiples - Collecte de données**

Comme suivi au projet concernant les besoins complexes, le ministère a demandé que les organismes de Contact, les Centres de traitement pour enfants et les programmes offerts à la clientèle externe des Services de santé mentale pour enfants, remplissent un questionnaire. Cette mesure permet de recueillir des renseignements non identificateurs au sujet des enfants et des jeunes qui ont des besoins particuliers complexes/multiples et qui attendent de recevoir des services en établissement résidentiel et en foyer d'accueil. Ces données ont déjà aidé le ministère à prévoir la demande de services, et elles continueront à aider les fournisseurs de services à satisfaire les besoins des enfants, des jeunes et de leurs familles. Contact Niagara a terminé le premier rapport semi annuel en novembre 2005 et a récemment achevé le rapport de fin d'année.

**Services aux enfants et Services aux personnes ayant une  
déficience intellectuelle:  
Plans de services communautaires**

À la fin de la première année de la mise en oeuvre des plans de services communautaires pour les deux secteurs, une évaluation du progrès vers les buts et objectifs a été effectuée et soumise au ministère dans le dernier rapport trimestriel de l'exercice 2005-2006. L'ensemble des plans a alors été présenté aux FSSE et au FSSDI pour une révision complète et la planification de leur mise en vigueur.

Il est important de noter que les plans de Services communautaires ont constitué une source clé de renseignements pour l'élaboration des plans connexes demandés par les ministères, par exemple, les plans pour de nombreux projets de Transformation - SDI qui se sont présentés et ont été terminés au cours des douze derniers mois.

### Résolution de cas et Projet de révision des outils d'évaluation

Au cours de l'exercice 2005-2006, le ministère a choisi First Leadership Limited pour effectuer une étude partout dans la province afin de reconnaître les pratiques efficaces concernant les mécanismes de résolution de cas et les outils/protocoles d'évaluation utilisés pour établir la priorité des services aux enfants et aux jeunes ayant des besoins complexes/multiples. Nous avons eu recours à des sondages, questionnaires, entrevues et groupes de concertation avec tous les quatre organismes de Contact. Contact Niagara a terminé sa composante écrite tel que requise et a participé au déroulement des entrevues sur l'emplacement.

### Forum du secteur des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle (FSSDI)

### Forum du secteur des services aux enfants (FSSE)

Au moyen de ces deux forums, tous les directeurs généraux du Réseau de services du MSSC aux personnes ayant une déficience intellectuelle et du Réseau des services aux enfants financés par le MSEJ se rencontrent tous les mois pour aborder les problèmes au niveau du réseau et offrir leur contribution à la planification continue. Le rôle de Contact Niagara a été de fournir le soutien technique à ce processus, y compris la direction et/ou le soutien aux projets proposés par chaque groupe.

## Rétroaction de la clientèle

Le *Performance Measurement Survey* est un outil créé par le ministère à l'intention de toute la province et administré par Contact Niagara dans le but de recevoir et de tenir compte de la réaction de la clientèle concernant l'accès aux mécanismes de soutien. Ce sondage aux réponses écrites est remis seulement à la clientèle de Contact Niagara qui accède au processus d'accueil pour la première fois. On demande à ces personnes de répondre à une série de questions (13 en tout) qui évaluent l'accès aux services à partir de trois points de vue: la pertinence de la réponse, la facilité d'accès et la rapidité de la réponse. Chacune des réponses marque un point sur une échelle numérique (de 1 à 3 dans la plupart des cas où le 1 représente l'évaluation la plus négative et le 3 la plus positive). Ces points sont ensuite additionnés afin d'arriver à un chiffre total pour chacune des trois catégories. Ainsi, tous les questionnaires remplis peuvent être étudiés pour trouver la moyenne de l'évaluation de la clientèle qui veut accéder à tous les services et à toutes leurs composantes. De plus, le sondage permet d'inclure des remarques dans une section à part. Ces données sont aussi analysées pour aider à

l'amélioration globale du processus d'offre des services de Contact Niagara. Toutefois, il faut noter que, de tous les formulaires distribués, habituellement moins d'un tiers sont remplis et retournés. Par conséquent, il n'y a pas moyen de déterminer, selon les résultats du sondage, si ces évaluations reflètent ou non les opinions de toutes les personnes qui ont eu recours aux services.

En 2005-2006, Contact Niagara a distribué un total de 609 formulaires de sondage aux familles qui se sont prévalués des services aux enfants, et a reçu 172 réponses (taux de retour de 28%). Pour le secteur des Services aux personnes ayant une déficience intellectuelle, 259 formulaires de sondage ont été remis et 87 remplis et retournés (taux de retour de 33,5 %). Le TABLEAU 33 ci-dessous offre un sommaire des données quantitatives de 2005-2006 y compris, à titre de comparaison, celles qui englobent les quatre années depuis que ces renseignements sont recueillis.

TABLEAU 33

	Score maximum possible	Services aux personnes ayant une déficience intellectuelle		Services aux enfants	
		2005-2006	2002-2003 2005-2006	2005-2006	2002-2003 2005-2006
Pertinence de la réponse	5	4,47	4,47	4,2	4,35
Facilité d'accès	10	8,98	9,97	8,89	8,98
Rapidité de la réponse	22	19,3	19,5	18,7	19,0
<b>TOTAL des questionnaires envoyés</b>		232	694	609	1 882
<b>TOTAL des questionnaires retournés</b>		87	199	172	532
<b>% du taux retourné</b>		33,5 %	28,6 %	28,2 %	28,2 %